



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR 

COMMUNIQUE DE PRESSE
Nice, le 6 avril 2018

Assemblée générale étudiante du 6 avril à midi

Une assemblée générale étudiante est prévue aujourd'hui vendredi 6 avril à 12h sur le campus Valrose. Un message de la présidence de l'Université Nice Sophia Antipolis publié hier vers la communauté universitaire indiquait les modalités dans lesquelles devait se tenir cette réunion afin d'assurer sereinement la sécurité des personnes et des biens.

L'Université Nice Sophia Antipolis précise qu'elle n'a à aucun moment reçu une demande d'organisation d'assemblée générale. Loin de vouloir éviter le débat et soucieuse de proposer un dialogue démocratique, l'Université a décidé de mettre à la disposition des étudiantes et des étudiants voulant participer à l'assemblée générale le parvis du gymnase de Valrose s'ils souhaitent que la rencontre se déroule en extérieur, soit le gymnase lui-même, où toutes les activités programmées ont été annulées, s'ils préfèrent pouvoir disposer des gradins et d'un endroit plus favorable aux prises de parole.

En tout état de cause, seules pourront accéder à l'espace choisi les personnes pouvant justifier de leur appartenance à l'Université Nice Sophia Antipolis ou à Université Côte d'Azur.

La gouvernance de l'Université Nice Sophia Antipolis et d'Université Côte d'Azur sera présente lors de cette AG pour répondre aux éventuelles questions des participantes et des participants relatives à des sujets relevant de leurs responsabilités.

La gouvernance de l'Université Nice Sophia Antipolis et d'Université Côte d'Azur

Contact presse :

Delphine Sanfilippo – medias@unice.fr - 07 86 84 98 13